

Annexe 2

Trame indicative de reporting financier accompagnant le bilan détaillé

Date limite d'envoi : 30 septembre 2028 et 2031 aux adresses ecophyto2030@agriculture.gouv.fr et ecophyto@developpement-durable.gouv.fr

Le modèle détaillé sera co-construit dans le cadre d'un groupe de travail associant des représentants des services nationaux et régionaux.

Région concernée : XXX - Période concernée : XXX

Type de mesure financée (*)	Action de la stratégie Ecophyto concernée	Durée du projet	Cadre(s) d'intervention (exemple : PSN, PRDAR, planification écologique...)	Echelle : région ou territoire(s) prioritaire(s)	Montant du financement attribué (engagement en €)								Commentaires	
					UE	Etat	<i>Si État : préciser l'origine (service, n°BOP ou CASDAR, etc.)</i>	OFB	Agence de l'eau	Agence régionale de santé	Conseil Régional	Autre		

(*) Types de mesures (plusieurs choix possibles) :

1. Animation régionale de la stratégie Ecophyto,
2. Animation de collectifs agroécologiques (DEPHY, Groupes 30 000, GIEE orientés « phytos », etc.),
3. Animation sur des territoires prioritaires,
4. Conseil et formation,
5. Investissements matériels,
6. Rémunération de systèmes à bas niveau de produits phytopharmaceutiques (certifications, conversion AB, MAEC, PSE...),
7. Communication et sensibilisation,
8. Identification et/ou recensement de bonnes pratiques,
9. Recherche, innovation et expérimentation,
10. Démonstration,
11. Mise en place de méthodes et réalisation d'études et de diagnostics,
12. Actions concernant les acteurs de l'amont agricole (intrants, agrofournitures, équipements ...)
13. Actions concernant les acteurs de l'aval agricole (transformation, distribution, restauration ...)